

UN REGAIN D'INTERET EN FRANCE POUR LA DIMENSION ETHNIQUE DE LA VIE SOCIALE

RESUME DE L'ARTICLE :

A l'exception des travaux de R. BASTIDE ou de G. BALANDIER, le domaine interethnique est longtemps resté associé aux théories raciales du XIXème siècle et aux conceptions substantialistes qui lui ont succédé. Si l'on faisait passer la question « sociale » avant la question « culturelle », c'est que les allégeances ethniques étaient vouées à disparaître sous l'effet de modes de pensée "rationnels".

Le développement des phénomènes migratoires, et leurs conséquences sur les relations sociales, ont néanmoins favorisé, en France, l'essor d'un domaine d'études inter-ethniques conduisant à déconstruire l'idée même de culture.

Privilégiant, parmi les critères de classements sociaux, la différence culturelle plutôt que l'âge, la position d'acteur, l'enracinement dans un lieu, le rang social ou le sexe, ces études centrées sur la notion d'ethnicité accordent une plus grande attention donnée à l'intentionnalité de l'acteur, à la force des liens et réseaux indicibles, qualifiés hier de faibles, et qui, comme l'avaient notamment montré les chercheurs de l'Ecole de Chicago, relient l'homme à ses origines dans un effort conscient de justification.

UN REGAIN D'INTERET EN FRANCE POUR LA DIMENSION ETHNIQUE DE LA VIE SOCIALE

“ C’est au moment où l’économie se mondialise et est transformée de manière accélérée par des technologies nouvelles que la personnalité cesse d’être projetée vers l’avenir, prend appui au contraire sur le passé ou sur un désir a-historique. Le système et l’acteur ne sont plus en réciprocité de perspectives mais en opposition directe ” (A. TOURAINE, Pourrons-nous vivre ensemble ?)¹.

En France, la République et la question du souverainisme sont redevenus des thèmes majeurs du débat public sur le sens de l’idée de communauté citoyenne. Face aux tentatives pour repenser le contrat et le lien social sur des bases philosophiques nouvelles (J. HABERMAS, 1985), la nouvelle pensée républicaine remet à l’honneur les figures de A. COMTE, ALAIN ou E. DURKHEIM et répond par une mythologie qui puise la légitimité de ses valeurs dans l’histoire nationale (l’école comme “ non-société ” et creuset de l’intégration, Marianne, le conscrit de la République, la garde noire des petits instituteurs...). A l’idéal démocratique jugé relativiste et trop procédural, l’idée républicaine ajoute une part de volontarisme, et veut se détourner du “ primat du marché ” comme des forces dissolvantes des ethnies.

Avec la montée de la violence dans les banlieues, le débat autour de la réforme du code de la nationalité, avec l’affirmation d’un “ peuple corse ”, la force de la contestation politique basque ou les revendications de reconnaissance des langues régionales, la prétention jacobine d’un Etat tirant sa souveraineté de l’unité de la nation paraîtrait aujourd’hui discutée dans sa géométrie, comme dans son souverain monopole sécuritaire.

Pour J. W. LAPIERRE, le modèle français d’intégration, qui repose sur une conception universaliste et assimilatrice de la République et de la nation, apparaissait déjà remis en cause, à la fin de la deuxième guerre mondiale et de la décolonisation, sous l’effet de deux phénomènes² : d’une part, l’immigration qui répond au “ manque de bras ” affectant l’agriculture et surtout les emplois industriels peu qualifiés, mais aussi l’afflux de demandeurs d’asiles fuyant les régimes fascistes, communistes, les dictatures latino-américaines ou les

¹ : A. TOURAINE, Pourrons-nous vivre ensemble ?, Fayard, 1997, p. 73.

² : J. W. LAPIERRE, Préface à l’ouvrage de P. POUTIGNAT et J. STREIFF-FENART, Théories de l’ethnicité, PUF, 1995, p. 10.

conflits opposants des groupes ethniques à des Etats (adversaires du régime mussolinien, réfugiés de la guerre civile espagnole à la fin des années 30, Harkis algériens après 1962, Chinois et Malais en Malaisie, Grecs et Turcs à Chypre, Chrétiens et Musulmans au Liban...)³ ; d'autre part, la résurgence des mouvements régionalistes et des minorités ethnolinguistiques, et le constat qu'il y a des "ethnies" (des Bretons, des Basques, des Occitans...), des "survivances de l'Ancien Régime" dans l'Etat Nation.

"Alors, en même temps que se propageaient chez nous la xénophobie et le racisme sous diverses formes" écrit J. W. LAPIERRE, "une réflexion et une recherche sur les relations inter-ethniques ont pu commencer à se développer, sans atteindre l'ampleur qu'elles avaient déjà aux Etats-Unis, voire en Grande-Bretagne"⁴.

Il est vrai que le domaine interethnique est longtemps resté associé, en France, aux théories raciales. A l'exception des travaux de R. BASTIDE ou de G. BALANDIER, ce domaine de recherche en sciences sociales, fortement dépendant des financements publics d'un Etat soucieux de l'image de son unité, a représenté la zone d'ombre de la recherche anthropologique en France. Longtemps, les mêmes événements qui étaient décrits par les médias comme des "émeutes raciales" en Angleterre, étudiés aux Etats-Unis à travers les relations de races et les "ethnics studies" de la science politique et de la sociologie, en Australie à travers les Community Studies de l'anthropologie sociale, ont été traités en France comme des "révoltes de banlieues" ou des "révoltes de jeunes" (Section I).

A la fin des années soixante-dix, l'arrivée des familles favorisées par les mesures de regroupement familial, et l'émergence d'une deuxième génération issue de l'immigration affirmant un "droit à la différence", mais également souvent un "devoir de ressemblance", droit qui leur est souvent refusé, vont conduire cependant à renouveler la critique d'un certain modèle assimilationniste.

En France, le regain d'intérêt académique pour la dimension ethnique de la vie sociale ne s'est, en réalité, réellement affirmé qu'au moment du "retour des ethnologues européens qui, "chassés" de leurs tentations exotiques, se sont réinvestis dans de nouveaux champs

³ : M. MARTINIELLO écrit que "jusqu'au début des années soixante-dix, l'immigration en Europe occidentale est considérée comme un phénomène économique conjoncturel. Les travailleurs immigrés ne sont vus que comme une main d'œuvre additionnelle destinée à corriger certaines déficiences du marché du travail. Leur présence est perçue comme temporaire. Tout ralentissement significatif de l'activité économique est censé provoquer un reflux de ces travailleurs vers les pays d'origine. (...) Les immigrés et leurs familles ont fait souche. (...) La fixation définitive des immigrés et l'entrée de leurs enfants dans la vie sociale les obligent à changer d'attitude. La mise entre parenthèses temporaire ou la dissimulation de certaines pratiques culturelles n'est plus acceptable" (Sortir des ghettos culturels, Presses de Sciences Po, 1997, p. 20).

⁴ : J. W. LAPIERRE, Préface à l'ouvrage de P. POUTIGNAT et J. STREIFF-FENART, Théories de l'ethnicité, PUF, 1995, p. 10.

d'études, notamment sur les plus démunis en ville ou à la campagne, passant ainsi des "indigènes aux indigents", pour reprendre la formule de F. LAPLANTINE⁵. Les termes du débat sur l'immigration vont alors moins porter sur l'utilité économique des immigrés, et le "coût" de leur présence, que sur la vision des immigrés en tant que groupe porteur d'un projet menaçant pour une identité française, mise au défi par ailleurs par l'intégration européenne⁶.

P. POUTIGNAT et J. STREIFF-FENART constatent que le niveau d'identification ethnique, d'abord envisagé comme réappropriation positive de ses origines, a toujours eu des difficultés à s'imposer dans un environnement intellectuel français qui, s'il admet une dissociation de l'économie et des cultures, envisage l'identification à l'ethnie, essentiellement à la lumière d'un repli communautaire appauvrissant. Dans un débat sans fin sur la conception même de la personne, le retour à la communauté, annoncé par F. TONNIES à la fin du XIX^{ème} siècle, a été chargé, en France, et ce de manière récurrente, d'une connotation péjorative par crainte peut-être que l'acteur cesse d'être social et qu'il se retourne vers les siens, cesse de se définir par ce qu'il fait, fondement ultime des valeurs, pour être uniquement ce qu'il est, simple porteur de valeurs collectives qui le précèdent et lui sont supérieures⁷.

Le terme même d'ethnicité, pour P. POUTIGNAT et J. STREIFF-FENART, n'émerge dans les sciences sociales en France qu'en 1973, dans un article de G. NICOLAS, puis en 1981 avec F. MORIN au cours d'une table ronde de l'Association Française des Anthropologues (AFA). Avec la forte influence de l'individualisme méthodologique, théoriser l'ethnicité en France, cela ne revient généralement pas à fonder le pluralisme ethnique comme modèle d'organisation socio-politique (le communautarisme aux Etats-Unis ou au Canada), ni à trouver un assemblage total de traits culturels permettant de tracer des "limites ethniques" (les 101 groupes de la Harvard Encyclopedia of the American Ethnic Groups en 1980) mais à examiner les modalités selon lesquelles une vision du monde "ethnique" est rendue

⁵ : D. DESJEUX, "Les questions cachées du management interculturel", Sciences humaines, n°21, octobre 1992.

⁶ : P. POUTIGNAT et J. STREIFF-FENART, Théories de l'ethnicité, PUF, 1995, p. 15.

⁷ : A. TOURAINE, Pourrons-nous vivre ensemble ?, Fayard, 1997, p. 59.

"La conscience d'ethnicité se trouve ainsi réduite par une grande partie de l'opinion publique au contraire de ce qu'elle est" écrit A. TOURAINE. "On l'accuse d'enfermer les immigrés dans leur communauté d'origine, alors qu'elle entretient la volonté d'intégration sociale. L'opinion, en France et ailleurs, devrait bien plutôt être attentive à la réussite de ceux qui associent conscience d'ethnicité et volonté d'intégration sociale. De jeunes immigrés, placés dans des conditions économiques difficiles, obtiennent parfois de meilleurs résultats que de jeunes Français d'origine qui vivent dans des conditions aussi mauvaises mais qui les vivent comme une chute et n'ont aucun projet personnel d'avenir" (Pourrons-nous vivre ensemble ?, Fayard, 1997, p. 325).

pertinente par les acteurs⁸. La question n'est donc pas de savoir ce que sont objectivement les Corses ou les Occitans, mais d'étudier ce que veut dire, pour un sujet ou un collectif, de recourir à l'identification " corse " ou " occitane ". La question revient aussi à se demander si, au fond, il y a en France émergence de l'appartenance ethnique comme catégorie pertinente et spécifique de l'action sociale, ainsi qu'une tendance réelle à en faire dériver des loyautés et des droits collectifs concurrençant la Nation ou la conscience de classe⁹. Dès lors, le chercheur qui se demande " pourquoi et quand la construction sociale de la réalité se fait en termes ethniques " ¹⁰, ne contribue-t-il pas à créer la réalité qu'il désire trouver¹¹ ?

Ce parti-pris microsociologique, s'il a stimulé en France les études sur le pluralisme culturel et ethnique, et s'il a porté une grande attention à la construction rationnelle de leurs échanges par les acteurs sociaux, s'est aussi alimenté des conclusions tirées notamment par les tenants de l'Ecole de Chicago. Souffrant d'un déficit en travaux empiriques, la recherche sur l'ethnicité et ses modalités d'expression s'est en effet continûment développée, en France, depuis une dizaine d'années, en intégrant les apports des recherches anglo-saxonnes en matière de racisme " indirect ", de " mouvement migratoire ", de " diaspora ", " d'espace circulatoire ", de " réseaux " (Section II et Section III)...

Largement influencée par les théoriciens subjectivistes de l'ethnicité, s'attachant davantage aux processus dynamiques qui font d'un groupe ethnique une entité consciente d'elle-même, qu'à ses caractéristiques sociales intrinsèques, une génération nouvelle de chercheurs approfondit le constat que ce n'est pas la différence culturelle qui est source d'ethnicité, mais la communication culturelle qui permet de tracer des frontières entre les groupes, à travers des symboles compréhensibles à la fois par les " insiders " et les " outsiders ". " A côté d'une longue tradition académique française qui tend à appréhender les faits sociaux " par le haut " (la politique, les institutions, la structure sociale...) écrit V. DE RUDDER, " une approche " par le bas ", centrée sur les interactions, met en lumière les stratégies et les tactiques des acteurs individuels ou collectifs face aux contraintes qu'ils

⁸ : P. POUTIGNAT et J. STREIFF-FENART, Théories de l'ethnicité, PUF, 1995.

⁹ : P. BRASS, Ethnicity and Nationalism. Theory and Comparison, Sage Publications, 1991.

¹⁰ : H. HERZOG, " Ethnicity as a product of political negotiation : the case of Israel ", Ethnic and Racial Studies, Vol. 7, n° 4, 1984.

¹¹ : T. M. ERIKSEN, Ethnicity and Nationalism. Anthropological Perspectives, Pluto Press, 1993.

subissent, et révèlent les diverses transactions, négociations, redéfinitions des situations, des opportunités et des identités que suscite la relation »¹².

Si une sociologie de la modernisation analyse les enjeux de domination pesant sur les « mondes vécus » en fonction des contraintes structurelles, une génération nouvelle de chercheurs milite pour la reconnaissance d'un regard qui, à côté des classes sociales, de l'âge, du sexe ou de la place dans le processus de production, s'attache aux dissonances de l'identité des acteurs, comme à l'élargissement de leurs ressources, autour de la dimension ethnique de la vie sociale (Section IV).

¹² : V. DE RUDDER, " Conclusion ", in Groupement de Recherche " Migrations Internationales et Relations Interethniques " du CNRS, Dynamiques migratoires et rencontres ethniques, Actes des Journées Universitaires d'Automne, Rennes, 15-16-17 septembre 1997, L'Harmattan, 1998 p. 443.

SECTION I - LE CARACTERE POLYSEMIQUE DE LA NOTION D'ETHNICITE

Pour P. POUTIGNAT et J. STREIFF-FENART qui attribuent les deux premières définitions “ non tautologiques ” de la notion d’ethnicité à I. WALLERSTEIN (1960)¹³ et à M. GORDON (1964)¹⁴ (l’ethnicité non comme appartenance ethnique objective définie comme un ensemble de traits isolés, mais comme sentiment de former un peuple à l’intérieur de frontières), il est remarquable de souligner l’absence d’une théorie générale. Au contraire, il convient de lire la diversité des définitions attachées à la notion d’ethnicité, ainsi que les effets d’une ligne de partage entre conceptions objectivistes et conceptions subjectivistes éclairées, par exemple, par les travaux fondateurs de F. BARTH (1969)¹⁵. Expression de la modernité et réponse à la déshumanisation du lien social pour R. COHEN (1978)¹⁶, manifestation d’un désir d’ancrage des personnes dans des unités plus petites que celles de structures bureaucratiques pour D. BELL (1975)¹⁷, produit de l’inégalité du développement économique pour M. HECHTER (1974)¹⁸, stratégie dommageable de revendication des ressources dans le cadre du Welfare State pour N. GLAZER et D. P. MOYNIHAN (1963)¹⁹, forme de résistance organisée à la modernisation pour M. T. HANNAN (1979)²⁰, produit historique du développement de l’économie monde capitaliste pour E. BALIBAR et I. WALLERSTEIN (1988)²¹, l’ethnicité, pour l’ensemble de ces chercheurs, est toujours envisagée comme un problème social universel, contemporain qui affecte les pays développés et sous-développés, dans le passé comme dans le présent. Avec l’évocation de la notion

¹³ : I. WALLERSTEIN, “ Ethnicity and national integration in West Africa ”, Cahiers d’Etudes Africaines, n° 3, 1960.

¹⁴ : M. GORDON, Assimilation in american life, Oxford University Press, 1964.

¹⁵ : F. BARTH, Ethnic Groups and Boundaries : The Social Organization of Culture Difference, George Allen et Unwin, 1969.

¹⁶ : R. COHEN, Ethnicity : Problem and Focus in Anthropology, Annual Review of Anthropology, vol. 7, 1978.

¹⁷ : D. BELL, “ Ethnicity and Social Change ”, in N. GLAZER and D. P. MOYNIHAN, Ethnicity, Theory and Experience, Harvard University Press, 1975.

¹⁸ : M. HECHTER, “ The political Economy of Ethnic Change ”, American Journal of Sociology, 1974.

¹⁹ : N. GLAZER et D. P. MOYNIHAN, Beyond the Melting Pot, Harvard University Press et MIT Press, 1963.

²⁰ M. T. HANNAN, “ The Dynamics of Ethnic Boundaries in Modern States ”, in J. W. MEYER et M. T. HANNAN, National Development and the World System. Educational, Economic and Political Change, 1950-1970, The University of Chicago Press, 1979.

²¹ : E. BALIBAR et I. WALLERSTEIN, Race, nation classe. Les identités ambiguës, La Découverte, 1988.

d'ethnicité, sont mises en défaut “ l'idée que les groupes ethniques forment des entités discrètes et homogènes d'une part, l'idée que les liens ethniques sont voués à disparaître avec le processus de modernisation d'autre part ”²².

I. HOWE constate que, si le vocable d'ethnicité est abordé aussi bien pour les villes américaines avec A. COHEN²³, pour les minorités en Chine, pour les questions linguistiques en Inde, pour les problèmes de nationalité en Union Soviétique avec N. GLAZER et D. P. MOYNIHAN²⁴, pour le “ renouveau ethnique ” parmi les populations américaines d'origine européenne, ce terme “ ethnicité ” serait utile parce que personne ne sait exactement ce qu'il signifie en réalité²⁵. La vertu heuristique du concept d'ethnicité, et sa large diffusion, tiendraient précisément à la prétention universelle de son objet, à ce qu'il autorise la mise en relation de phénomènes tenus jusqu'ici comme catégoriquement différents, tels que le tribalisme au Nigéria, le communalisme en Inde, les conflits linguistiques au Canada... Ce faisant, l'étude de l'ethnicité “ remet du coup fortement en cause la division du travail traditionnellement établie entre sociologues des sociétés urbaines et industrielles, et anthropologues des sociétés traditionnelles ”²⁶.

Dans son ouvrage L'ethnicité dans les sciences sociales contemporaines, M. MARTINIELLO définit la notion d'ethnicité en parlant d'une “ des formes majeures de différenciation sociale et politique d'une part, et d'inégalité structurelle, d'autre part, dans la plupart des sociétés contemporaines. Elle repose sur la production et la reproduction de définitions sociales et politiques de la différence physique, psychologique et culturelle entre des groupes dits ethniques qui développent entre eux des relations de différents types (coopération, conflits, compétition, domination, reconnaissance, etc.) ”²⁷. L'ethnicité est liée à la classification sociale des individus et aux relations entre groupes dans une société donnée. Elle est liée à un aspect des relations sociales entre des acteurs distincts ayant un minimum de contacts et qui doivent entretenir des idées de leur spécificité culturelle, physique ou

²² : P. POUTIGNAT et J. STREIFF-FENART, Théories de l'ethnicité, PUF, 1995, p. 33.

²³ : A. COHEN, Urban ethnicity, Tavistock, 1974.

²⁴ : N. GLAZER et D. P. MOYNIHAN, Ethnicity, Theory and Experience, Harvard University Press, 1975.

²⁵ : W. SOLLORS, Beyond Ethnicity. Consent and Descent in American Culture, Oxford University Press, 1986.

²⁶ : P. POUTIGNAT et J. STREIFF-FENART, Théories de l'ethnicité, PUF, 1995, p. 32.

psychologique réciproque sans que les dimensions ethniques soient automatiquement vouées à leur disparition ou à leur affaiblissement progressif. Dans cette acception, M. MARTINIELLO refuse de donner à l'ethnicité l'image d'une forme d'attribution catégorielle refermée sur elle-même, sur la reproduction de ses croyances et de ses mythes.

Le domaine d'étude que désigne le concept d'ethnicité peut ainsi s'appréhender comme celui des processus variables par lesquels les acteurs s'identifient et sont identifiés par les autres sur la base de traits culturels supposés dérivés d'une origine commune et mis en relief dans les interactions sociales. Dans cette perspective, l'identité ethnique ne peut exister qu'en tant que "représentation forcément consciente dans un champ sémantique où fonctionnent des systèmes d'opposition"²⁸. La culture est une conséquence de l'ethnicité et non pas seulement un élément de définition de cette dernière. Selon J. NAGEL, l'identité ethnique et la culture sont les deux éléments majeurs de l'ethnicité²⁹. Les frontières ethniques déterminent les options identitaires, l'appartenance, la composition, la taille et la forme de l'organisation ethnique. Elles répondent à la question du "qui sommes-nous?". La culture, ou plutôt la croyance dans la spécificité culturelle, fournit le contenu et le sens de l'ethnicité. Elle livre une idéologie, une histoire, un univers symbolique et un système de sens particuliers au groupe. La culture répond plutôt à la question du "que sommes-nous"?

²⁷ : M. MARTINIELLO, L'ethnicité dans les sciences sociales contemporaines, Que sais-je ?, PUF, 1995, p. 18.

²⁸ : M. ORIOL, Les variations de l'identité, IDERIC, 1984, Vol. 1.

²⁹ : J. NAGEL, "Constructing ethnicity. Creating and recreating ethnic identity and culture", Social Problems, 41, 1, 1994.

SECTION II – LES ETATS-UNIS : “ LABORATOIRE SOCIAL ” ET “ MIROIR EXASPERE ” DES CONFLITS INTER-ETHNIQUES³⁰

D. SCHNAPPER souligne que l’arrière fond socio-historique du problème de la gestion des différences dans les sociétés européennes, au début du vingtième siècle, a d’abord renvoyé à une société coloniale organisée selon un principe de division ethnique. Les trois collectivités historiques que sont les Européens, les autochtones et un certain nombre de groupes intermédiaires (migrants volontaires, diaspora chinoise, esclaves transportés d’Afrique) se font face dans des rapports inégaux en statut, en richesse et en pouvoir.

Avec la constitution d’un département de sociologie à Chicago, en 1892, et la personnalité de A. W. SMALL, des travaux se fondant sur une approche empirique des “ rationalités ” qui se méfie des démarches hypothético-déductives, vont progressivement s’attacher à renouveler l’étude des modalités du changement social et de la division ethnique tripartite qu’il engendrerait³¹.

Nous pouvons situer l’origine principale des études interethniques au cœur de ce courant de recherches, qui va apparaître rapidement fécond sur le plan conceptuel. Dès 1920, R. PARK et E. BURGESS appuient le constat d’une modification des contraintes sociales sous l’effet de la dépendance croissante des individus vis-à-vis de sous-systèmes sociaux ou culturels (administrations, entreprises, collectivités...), qui prennent le pas sur le contrôle moral exercé par le milieu familial d’origine. Après les émeutes raciales de Chicago, R. PARK et E. BURGESS parlent d’acculturation, d’assimilation, de distance sociale, d’homme marginal, de ségrégation... L’individu est au centre de leur observation sociologique : l’opinion publique tend à remplacer la coutume, les préférences se substituent aux normes et aux valeurs, la “ carrière ” de l’individu prend le pas sur la classe ou le statut pour donner un contenu empirique et factuel aux “ ways of life ”. L’orientation multi-disciplinaire de la sociologie de l’Ecole de Chicago a bien représenté à la fois “ le point culminant de la tradition

³⁰ : Selon l’expression de P. POUTIGNAT et J. STREIFF-FENART, Théories de l’ethnicité, PUF, 1995.

³¹ : “ Entre 1914 et 1933 ”, rapporte A. COULON, “ quarante-deux thèses ou ouvrages ont été écrits par des étudiants de Chicago sur les relations ethniques, culturelles et raciales, inaugurant ainsi l’un des thèmes les plus importants de la sociologie américaine ” (L’Ecole de Chicago, Que sais-je ?, PUF, 1992, p. 36).

assimilationniste et les premières tentatives faites par des chercheurs de circonscrire les limites de cette tradition »³².

Avec les travaux de l'École de Chicago, la réalité sociale n'est pas une, mais plurielle, et c'est à partir de cette pluralité des modes d'action, raccordés à des moments de prise de rôles, que s'articulent les processus de subjectivation. Il devient dès lors impossible de ne pas penser le rapport social sans tenir compte d'une part intime, privée et passionnelle qui est la part de ce que l'on se dit à soi-même dans l'interaction. Dans cette perspective, la réalité sociale est une construction (narrative) des acteurs et toute objectivité censée rationnelle est en fait une objectivité " sous une description " qui ne fournit qu'une version plus ou moins efficiente de la réalité. Cette interprétation en " situation " est par essence individuelle et un acte enraciné dans une histoire personnelle qui ne se confond pas avec une identité abstraite et reconnue a priori par tous. Avec les chercheurs de l'École de Chicago, ouvrant la voie aux études sur l'ethnicité, l'intérêt se porte sur l'élucidation des significations que les acteurs eux-mêmes mettent en œuvre pour construire leur monde social et s'accommoder des « particularismes ».

On peut écrire aussi que l'absence de référence systématique aux fondateurs de la pensée sociologique, la pluralité des sources qualitatives (auto-biographies, histoires de vie, lettres personnelles, cartes et plans de ville, données du recensement...), le travail systématique sur le terrain (" fieldwork ") à base d'interviews³³, vont fournir des outils à l'influence de l'interactionnisme symbolique de G. H. MEAD qui alimente les théoriciens de l'École de Chicago. Sous l'effet d'importants crédits publics, on doit donc souligner l'existence d'une énorme littérature descriptive, mais aussi le caractère rarement cumulatif de celle-ci, et le fait qu'elle ne débouche pas sur un vocabulaire commun à ces spécialistes des relations interethniques.

L'approche empirique des chercheurs de Chicago, qui se sont efforcés de répondre par des connaissances utiles aux problèmes sociaux concrets du déracinement, va aussi déboucher

³² : S. PERSONS, Ethnic Studies at Chicago. 1905-1945, University of Illinois Press, 1987, p. 78.

A. COULON remarque que " les liens entre la sociologie et d'autres disciplines sont multiples et systématiques : en premier lieu avec l'anthropologie (E. SAPIR et R. REDFIELD) avec laquelle elle va former un seul et même département jusqu'en 1929 ; avec les sciences politiques (C. MERRIAM) ; avec la psychologie (où J. ANGELL développe une psychologie fonctionnaliste fondée sur les méthodes expérimentales et va former d'importants psychologues, tels que J. WATSON ou L. THURSTONE) " (L'École de Chicago, Que sais-je ?, PUF, 1992, p. 19).

³³ : H. ZORBAUGH, The Gold Coast and the Slum : A Sociological Study of Chicago's Near North Side, University of Chicago Press, 1929.

sur la constitution d'une philosophie " pragmatique " de l'intervention sociale censée pouvoir être déclinée dans les municipalités, le système éducatif, les partis politiques...

Avec W. I. THOMAS ET F. ZNANIECKI³⁴ et leur étude de l'adaptation des immigrants polonais dans les villes américaines au cours des années vingt, s'affirme d'abord le constat que les sociétés étudiées par les anthropologues ne sont pas fondamentalement différentes des sociétés modernes. La valorisation de la dimension ethnique de la vie sociale est pensée comme telle. Rejetant le réductionnisme biologique, l'explication par la race ou l'appartenance pour expliquer l'état mental des immigrants, ces auteurs sont en réalité les premiers à attirer l'attention sur le lien logique qui unit la situation des récents immigrés venus d'Europe à celle des Noirs américains. Remettant en cause la dichotomie classique entre individualisme urbain et communautarisme des sociétés culturellement homogènes, caractérisées par un fort sentiment de solidarité, les chercheurs de l'Ecole de Chicago ont été parmi les premiers à mettre en évidence des formes d'organisation communautaires dans des environnements supposés mis en ordre par des liens impersonnels et contractuels.

Avec W. I. THOMAS ET F. ZNANIECKI³⁵, s'impose également l'idée qu'il est possible de lire dans l'espace urbain l'incorporation progressive des vagues migratoires dans la société américaine. Chaque nouvelle vague s'installe d'abord dans des quartiers dégradés proches du centre, puis s'écartent du centre à mesure qu'elle " participe " aux valeurs de la société américaine. Pour comprendre cette intégration politique aux Etats-Unis, il convient de connaître la société d'origine et l'organisation du groupe primaire (un fait social se révélant être une combinaison intime de valeurs collectives et d'attitudes individuelles). W. I. THOMAS ET F. ZNANIECKI³⁶ portent également l'idée d'un continuum qui va de l'organisation sociale à sa désorganisation (déclin de l'influence des règles sociales), puis à sa réorganisation selon d'autres modalités sociales.

L'œuvre de R. PARK et E. BURGESS³⁷ démontre que l'assimilation ne se résout pas à la destruction des cultures minoritaires. Elle ne consiste pas pour le migrant à répudier ses valeurs et son mode de vie traditionnel, mais à devenir au contraire impliqué dans des groupes de plus en plus larges et inclusifs. La constitution d'enclaves ethniques mixtes et provisoires

³⁴ : W. I. THOMAS et F. ZNANIECKI, The Polish Peasant in Europe and America, Badger, 1918.

³⁵ : W. I. THOMAS et F. ZNANIECKI, The Polish Peasant in Europe and America, Badger, 1918.

³⁶ : W. I. THOMAS et F. ZNANIECKI, The Polish Peasant in Europe and America, Badger, 1918.

³⁷ : R. PARK et E. BURGESS, Introduction to the Science of Sociology, University of Chicago Press, 1969.

n'est donc pas un phénomène négatif, mais une étape nécessaire de survie et d'adaptation des immigrants. Le développement de la presse en langue étrangère, l'essor des sociétés d'entraide, d'églises forment en réalité la base de l'engagement dans la société américaine.

Pour R. PARK (" première période "), il serait possible de déceler l'existence d'un cycle d'événements qui tend partout à se répéter et qui aboutit progressivement à l'assimilation et à l'évanouissement des liens ethniques³⁸.

En 1937, R. PARK admit que le cycle ne s'achève pas forcément par l'assimilation mais par l'élaboration d'un système de castes comme en Inde ou par la persistance de minorités raciales comme les Juifs en Europe. Avec la figure optimiste de l'homme marginal, R. PARK brosse le portrait d'un homme qui, pris entre plusieurs univers culturels, revendique et prend sans cesse de la distance pour tenter de " coller à soi-même ".

Affranchi du provincialisme du ghetto, l'homme marginal est toujours un migrant qui se construit une nouvelle identité en s'acculturant. S'il ne saisit pas les mécanismes intimes d'intégration des groupes auxquels il reste extérieur, l'étranger, en tant que " point de contact entre deux communautés ", détient une objectivité plus grande, entre attachement et indifférence, et est toujours un être humain plus civilisé que les autres. Les travaux de l'Ecole de Chicago ont ainsi cherché à démontrer que les personnes qui se marginalisaient le plus facilement dans les pays d'accueil étaient celles qui étaient le moins bien intégrées à leur milieu d'origine ou qui provenaient de communautés immigrées aux capacités intégratives très affaiblies.

Les études de F. FRAZIER enrichissent cette vision optimiste de l'immigration proposée par l'Ecole de Chicago, en reconnaissant le bien fondé de la définition de l'homme marginal en tant qu'hybride culturel, mais en distinguant assimilation culturelle et assimilation sociale. De nombreuses barrières comme l'interdiction des mariages interraciaux, l'absence de droit de vote ou l'accès impossible à certains emplois conduisent à peser le poids de facteurs tels que la maîtrise de la langue, le partage d'une religion reconnue, l'acquisition

³⁸ : Ces étapes forment ce que R. PARK appelle le " cycle des relations raciales " :

1. La rivalité est la forme d'interaction la plus universelle et se définit par une absence de contacts sociaux entre groupes et individus. Cette coexistence est principalement fondée sur des rapports économiques.
2. Le conflit révèle une prise de conscience de la rivalité à laquelle sont soumis les groupes dans l'ordre politique. Cette phase conflictuelle crée une solidarité entre les membres de la minorité.
3. L'accommodation et l'adaptation représentent une sorte de mutation qui concerne la culture et l'organisation sociale et qui recouvre l'effort que doivent faire les individus pour s'ajuster à la rivalité et au conflit.
4. L'assimilation se définit par une multiplication des contacts, l'adoption d'une langue unique qui affecte la personnalité et son héritage culturel. " Il y a interpénétration et fusion, au cours desquelles les individus acquièrent la mémoire, les sentiments et les attitudes de l'autre et, en partageant leur expérience et leur histoire, s'intègrent dans une vie culturelle commune " (R. PARK et E. BURGESS, Introduction to the Science of Sociology, University of Chicago Press, 1969, p. 735).

de codes moraux de la société dominante...L'assimilation sociale doit passer par la lutte pour l'égalité des droits et pour la reconnaissance des ethnicités.

SECTION III - LE PASSAGE DES “ IMMIGRANTS ” AUX “ ETHNICS ” OU LA QUESTION DE “ LA GESTION DE LA DIVERSITE DANS LA SOCIETE POST COLONIALE ”³⁹

La progressive émergence de l'appartenance ethnique comme catégorie pertinente pour l'action sociale, et surtout la tendance à en faire dériver des droits et des loyautés, marque certainement une évolution importante, depuis les années soixante-dix, des sociétés contemporaines⁴⁰. “ Alors que dans la période précédente, les liens ethniques étaient envisagés comme des sources potentielles de loyauté concurrençant la nation (C. GEERTZ, 1963) ”, relèvent P. POUTIGNAT et J. STREIFF-FENART, “ l'idée s'impose de plus en plus nettement que le groupe ethnique (l'unité englobant des individus définis par un héritage culturel commun) en est venu à concurrencer la classe (l'unité englobant des individus définis par leur position commune dans le circuit de la production) comme catégorie fondamentale de la différenciation sociale ”⁴¹.

Constatant l'absence de corpus théorique unifié autour de la notion d'ethnicité, P. POUTIGNAT et J. STREIFF-FENART soulignent que le premier usage d'une conception objectiviste et statistique désigne d'abord simplement l'appartenance à un groupe autre qu'anglo-américain (W. L. WARNER et L. SROLE, 1945)⁴².

Les membres qui, du fait de l'appartenance étrangère de leurs ancêtres, ne sont pas considérés comme des membres à part entière de la société dominante, manifestent les signes de leur ethnicité⁴³. Dans cette perspective “ socio-biologique ”, comme les besoins alimentaires ou le besoin de sommeil, le besoin d'avoir une affiliation ethnique et d'agir en conséquence serait

³⁹ : Selon l'expression de D. SCHNAPPER dans La relation à l'autre, Gallimard, 1998, p. 185.

⁴⁰ : Pour P. POUTIGNAT et J. STREIFF-FENART, l'émergence de “ l'industrie académique de l'ethnicité ” ne s'affirme qu'à partir des années soixante-dix (R. BASHAM et D. DE GROOT, “ Current approaches to the anthropology of urban and complex societies ”, American Anthropologist, 1977, p. 414-440) avec la floraison de conférences, de revues sur le sujet des relations inter-ethniques dont la plus importante, Ethnicity, est créée en 1974.

⁴¹ : P. POUTIGNAT et J. STREIFF-FENART, Théories de l'ethnicité, PUF, 1995, p. 26.

⁴² : W. L. WARNER et L. SROLE, The Social Systems of American Ethnic Groups, Yale University Press, 1945.

⁴³ : Comme le remarque W. SOLLORS (Beyond Ethnicity : Consent and Descent in American Culture, Oxford University Press, 1986), cet usage du mot “ ethnic ” pour désigner les peuples “ autres ” est congruente avec les racines étymologiques du terme grec ethnos, faisant aux références aux peuples barbares ou non organisés selon le modèle de la cité-état. En Latin, ethnicus désignait dans la tradition ecclésiastique du XIV^e siècle les païens par opposition aux chrétiens.

inscrit dans la nature humaine ; ce qui différencie, en dernier ressort, l'identité ethnique d'autres formes d'identités collectives, c'est qu'elle est orientée vers le passé et qu'elle a toujours une " aura de filiation " (R. COHEN, 1978). Plus tard, les travaux de P. VAN DEN BERGHE⁴⁴ vont chercher à appliquer les apports de la théorie socio-biologique aux relations ethniques en mariant aspects biologiques inconscients, génétiques et ascendance commune putative⁴⁵.

Les théoriciens du " choix rationnel ", dont M. BANTON est une des figures principales⁴⁶, se situent, pour leur part, dans le prolongement du courant de l'individualisme méthodologique et envisagent les interactions raciales et ethniques comme des échanges compétitifs dans une situation de marché. Les individus vont chercher à y maximiser leurs avantages, économiques notamment, par des stratégies individuelles ou collectives. Leurs conclusions reposent, d'une part, sur le postulat que les individus pèsent les coûts et les avantages escomptés de leur futur comportement, et que, d'autre part, les actions d'un individu à un moment donné influencent et restreignent les possibilités entre lesquelles il aura à choisir pour poser ses actions ultérieures. Lorsque plusieurs acteurs effectueront un choix en faveur d'une même identité ethnique, il en résultera la création d'un groupe ethnique, envisagée donc comme résultat de choix individuels basés sur un calcul de type économique.

Pour P. POUTIGNAT et J. STREIFF-FENART, la limite portée à cette théorie que l'on peut qualifier d'" instrumentaliste " réside d'abord en ce qu'on ne voit pas comment elle peut rendre compte des préférences et des choix qui apparaissent irrationnels, comme de la question de savoir d'où provient en réalité l'ethnicité. Comment cette théorie peut rendre compte de la survivance des groupes comme les Amish qui placent au dessus de tout la fidélité à un certain nombre de valeurs et quels avantages économiques ou politiques peuvent-ils en retirer⁴⁷ ? Pour M. DOUGLAS⁴⁸, les théoriciens du " choix rationnel ", bien qu'ils

⁴⁴ P. VAN DEN BERGHE, The Ethnic Phenomenon, Elsevier, 1981.

⁴⁵ : Pour J. G. GALATY (1982), l'ethnicité fait partie d'une série qui comprend la parenté comme relation naturelle entre les individus, le clan comme relation naturelle entre l'individu et le groupe, et l'ethnicité comme une relation naturelle entre les groupes eux mêmes.

⁴⁶ : M. BANTON, Racial and Ethnic Competition, Cambridge University Press, 1983.

⁴⁷ : S. DEX, " The Use of Economists' Models in Sociology ", Ethnic and Racial Studies, Vol. 8, n° 4, 1985.

⁴⁸ : M. DOUGLAS, " How Identity Problems Disappear ", in A. JACOBSON-WIDDING, Identity : Personal and Socio-cultural, Atlantic Highlands Humanities Press Inc., 1983.

réfléchissent beaucoup aux individus, “ évitent de réfléchir aux identités ” et à la question de savoir pourquoi les individus cherchent à se présenter comme un “ certain type de personne ”⁴⁹. Leurs travaux ne sont que de peu d'utilité quand il s'agit d'expliquer le maintien des groupes ethniques en dehors des situations conflictuelles : “ le seul fait qu'il existe des intérêts matériels en commun n'est pas une condition suffisante pour le développement d'une solidarité de groupe ou d'une action collective ” constate M. HECHTER⁵⁰.

Théoricien “ non substantialiste ” de l'ethnicité, D. HOROWITZ, en 1989, parle de “ paradoxe de l'ethnicité ”⁵¹. “ Ainsi, en même temps que l'ethnicité se trouve dépourvue de contenu culturel, que le pluralisme est accepté, que les barrières à l'intermariage tombent, que les minorités apprennent rapidement l'anglais et améliorent leurs conditions matérielles - en même temps que tout cela arrive - l'ethnicité néanmoins devient plus importante ”. Peu avant, N. GLAZER et D. P. MOYNIHAN⁵² ont illustré l'émergence de ce qu'ils nomment la “ nouvelle ethnicité ”, c'est à dire un processus d'identification ethnique parmi les classes moyennes et supérieures des faubourgs cossus des villes américaines (les Irlandais et la Saint Patrick, les Italiens et la procession annuelle de Mulberry Street). L'identité subjective invoquée à souhait lors de ces manifestations temporaires n'exerce aucune influence sur le reste de la vie sociale.

M. WATERS explique que la “ nouvelle ethnicité ” persiste car elle permet de satisfaire deux désirs contradictoires inhérents au caractère américain : la quête d'une communauté d'appartenance et un désir d'individualité. La nouvelle ethnicité est attractive pour la classe moyenne parce qu'elle implique un choix. Elle donne l'impression d'avoir une culture riche sans que le coût à payer de la loyauté ethnique, l'engagement pour un groupe porteur d'obligations sociales, soit fort. Pour M. WATERS, cette nouvelle ethnicité, en tant que caractéristique distinctive, tend aussi idéologiquement à être en accord avec les croyances racistes. Elle constitue la nouvelle définition de l'américanité par rapport à laquelle des autres groupes, dont les Noirs, sont obligés de se situer et dès lors, par définition, elle les exclut. Plus qu'un creuset, la société américaine serait alors envisageable comme un ensemble de sous

⁴⁹ : F. BARTH, Ethnic Groups and Boundaries : The Social Organization of Culture Difference, George Allen et Unwin, 1969.

⁵⁰ : M. HECHTER, “ Le colonialisme interne “ revu et corrigé ” ”, Pluriel, n° 32, 1982.

⁵¹ : D. HOROWITZ, “ Europe and America : a comparative analysis of “ ethnicity ” ”, Revue européenne des migrations internationales, 1989.

⁵² : N. GLAZER et D. P. MOYNIHAN, Ethnicity, Theory and Experience, Harvard University Press, 1975.

sociétés (les Noirs, les Porto-Ricains, les Juifs, les Italiens, les Irlandais...), fournissant chacune un réseau d'organisation et des relations mobilisables à toutes les étapes de la vie. D. SCHNAPPER parle de cette évolution de la réalité américaine en évoquant le passage du "Melting-pot" au "Salad bowl"⁵³.

Un nouveau pentagone ethnico-racial américain aurait tendance à s'institutionnaliser sous l'effet des administrations américaines : les Euro-Américains, les Asiatiques-Américains, les Hispano-Américains, les Africains-Américains et les Indiens-Américains (Native - Americans) en formeraient les contours. Parmi ces cinq groupes, le bloc Euro-Américain présenterait la plus grande liberté de circulation identitaire.

Dans le prolongement de la "loi de HANSEN"⁵⁴, qui soulignait que "ce que le fils désire oublier, voilà ce dont le petit fils cherche à se souvenir", S. M. LYMAN et W. DOUGLASS parlent de manipulation "situationnelle" de l'ethnicité⁵⁵. Ces auteurs montrent comment les Basques espagnols émigrés aux Etats-Unis ajustent la définition de leur identité ethnique à la situation d'interaction, de telle sorte qu'elle mette en relief la différence pertinente à un niveau donné : lorsqu'ils interagissent avec un co-ethnique, ils se définiront comme Biscayen, alors qu'ils invoqueront leur qualité de Basque espagnol lorsqu'ils rencontrent des Basques Français, et qu'ils ne seront plus que Basques lorsqu'ils ont affaire à des non-Basques.

Approfondissant cette réalité, H. J. GANS⁵⁶ propose le concept d'"ethnicité symbolique". Pour cet auteur, les migrants n'ont, à proprement parler, rien "conservé" de leur passé. Les anciennes distinctions ethniques aussi différentes que la religion, la langue, l'origine nationale sont plutôt devenues des foyers de mobilisation collective pour des buts politiques concrets. Et loin de voir dans l'ethnicité une identité sociale essentielle et universelle, les chercheurs américains l'analysent comme un comportement stratégique d'acteurs rationnels situés dans les conditions de compétition propres aux sociétés modernes. Il n'y a donc pas résurgence mais utilisation de bribes décontextualisées et réinterprétées en fonction des exigences

⁵³ : D. SCHNAPPER, La relation à l'autre, Gallimard, 1998.

⁵⁴ : M. L. HANSEN, "The Problem of the Third Generation Immigrant", Augustana Historical Society, 1938.

⁵⁵ : S. M. LYMAN et W. DOUGLASS, "L'ethnie : structure, processus et saillance", Cahiers Internationaux de Sociologie, Vol. LXI, 1976.

⁵⁶ : H. J. GANS, "Symbolic Ethnicity : the Future of Ethnic Groups and Cultures in America", Ethnic and Racial Studies, 19, 1, 1979.

immédiates de la société. L'ethnicité est bien un ensemble de ressources stratégiques de l'acteur social.

En tant que catégorie d'appartenance séparant les "semblables" des "gens d'une autre sorte", l'ethnicité fournit pour D. HANDELMAN, des "éléments de biographie sociale"⁵⁷. "Dans cette approche" écrivent P. POUTIGNAT et J. STREIFF-FENART, "l'identité ethnique est définie comme un cadre cognitif commun qui constitue un guide pour l'orientation des relations sociales et l'interprétation des situations. Les symboles et les labels ethniques sont des référents cognitifs manipulés dans des buts pragmatiques de compréhension de sens commun et mobilisés par les acteurs pour valider leur comportement. L'application d'un label ethnique à un individu permet simultanément de rendre compte du comportement de cet individu en des termes compréhensibles pour tous ceux qui partagent le même ensemble de catégories d'appartenance ethnique"⁵⁸.

Avec la notion de "post-ethnicité" de D. HOLLINGER, s'affirme la création d'un paysage politique post-ethnique aux Etats-Unis, qui pourrait reposer sur une affiliation ethnique volontaire et non prescrite. Une Amérique post-ethnique serait une société dans laquelle un écrivain noir, issu d'une ascendance à la fois "africaine" et irlandaise, pourrait revendiquer son héritage irlandais sans que cela ne soit considéré comme absurde. Une société post-ethnique se caractériserait par l'égalité d'opportunité qu'elle octroierait à tous les citoyens d'exercer librement leur option ethnique⁵⁹.

Alors que D. SCHNAPPER parle de "l'éclatement de la recherche dans une société américaine éclatée" à partir de 1985⁶⁰, les critiques vont se renforcer autour des effets pervers des politiques "d'affirmative action". Si les nations modernes se caractérisent par la

⁵⁷ : D. HANDELMAN, "The Organization of Ethnicity", *Ethnic Groups*, vol. 1, 1977.

⁵⁸ : P. POUTIGNAT et J. STREIFF-FENART, *Théories de l'ethnicité*, PUF, 1995, p. 127.

"Quelqu'un est un Lue du fait qu'il se croit et se nomme lui-même Lue et qu'il agit de façon à valider sa Lue-tude" (M. MOERMAN, 1965, p. 1222).

⁵⁹ : Au Canada, C. TAYLOR s'écarte de l'hypothèse d'une communauté de communautés distinctes, disposant chacune de leurs propres lois au sein d'un même ensemble politique. Pour C. TAYLOR, l'intégration des aspirations des minorités passe par la reconnaissance des associations et autres corps intermédiaires quand leur existence requerrait de puissants sentiments communautaires. Le groupe, loin de s'opposer à la citoyenneté joue un rôle médiateur légitime entre le citoyen et la société. Pour C. TAYLOR, c'est le passage d'une citoyenneté passive, subie, délégataire à une exigence montante d'une citoyenneté mieux maîtrisée par chacun, plus active, plus participative qui doit s'opérer.

⁶⁰ : Selon l'expression de D. SCHNAPPER, *La relation à l'autre*, Gallimard, 1998.

multiplicité des occasions de compétition pour des ressources rares, R. D. GRILLO⁶¹, J. VINCENT⁶² ou C. YOUNG⁶³, montrent les groupes ethniques, comme une expression d'intérêts communs, créés et maintenus pour leur utilité pragmatique. Les minorités actuelles auraient appris à exploiter les possibilités offertes par les institutions libérales et par le système démocratique. La différence entre assimilation sociale et assimilation culturelle entraînerait une affirmation des identités ethniques et, en même temps, une lutte pour l'égalité des droits. Ces politiques, destinées à éliminer les discriminations selon la race, la couleur, la religion ou l'origine sociale auraient pour effet pervers d'interroger les Américains sur leur race, leur couleur... et de réifier ces appartenances⁶⁴. Contrairement à ce que pensaient les sociologues de Chicago, la politique de quotas, l'essor de la mobilisation ethnique pour des buts concrets et des droits particuliers, ont amplifié les discriminations et l'auto-entretien des différences. La " conscience raciale " n'aurait cessé de renforcer le séparatisme politique et les inégalités sociales. Admise grâce aux quotas mais sans disposer réellement des compétences requises, d'une " culture sociale de la réussite ", une partie des étudiants échoue, par exemple, dès les premières années. Une procédure administrative ne saurait régler le problème de la confiance en soi, ni remplacer l'incitation des parents et le soutien du groupe d'appartenance. Tout en restreignant l'accès d'autres étudiants, la politique de quotas aurait peut-être permis d'augmenter le nombre de diplômés issus des minorités, mais ces derniers restent entre eux et préfèrent camper dans leur culture spécifique (à la ségrégation raciale succède un phénomène d'autoségrégation qui s'entretient année après année).

⁶¹ : R. D. GRILLO, " The Tribal Factor in an East African Trade Union ", in P. H. GULLIVER, Tradition and Transition in East Africa, Routledge et Kegan Paul, 1969.

⁶² : J. VINCENT, " The Structuring of Ethnicity ", Human Organization, Vol. 33, n° 4, 1974.

⁶³ : C. YOUNG, The politics of cultural pluralism, University of Wisconsin Press, 1976.

⁶⁴ : N. GLAZER, " Ethnic Groups in America : From National Culture to Ideology ", in M. BERGER, T. ABEL et C. H. PAGE, Freedom and Control in Modern Society, D. Van Nostrand Co. Inc., 1954.

SECTION IV - LES ACQUIS DU DEBAT SUR LES RELATIONS INTER-ETHNIQUES : QUELLE DEFINITION POSSIBLE DE L'ETHNICITE ?

“ En affirmant sa doctrine, le relativiste implique que celle-ci est vraie, donc qu'il existe une vérité. En réalisant ses enquêtes, l'anthropologue démontre qu'il juge possible de comprendre les autres - dans certaines limites, bien sûr, mais nous connaissons-nous nous-mêmes parfaitement ? Il ne peut pas ne pas admettre qu'il existe, par-delà les différences de culture, une possibilité d'échange entre des hommes appartenant à des cultures différentes ” (D. SCHNAPPER, La relation à l'autre)⁶⁵.

Pour A. COHEN⁶⁶, l'ethnicité devient particulièrement saillante dans les situations où les nouveaux clivages de classe, induits par les processus de modernisation se trouvent coïncider avec les anciennes affiliations tribales. En utilisant le terme “ ethnicité ” pour désigner le sentiment de former un peuple ou le sentiment de loyauté à l'égard d'un collectif, I. WALLERSTEIN pour le tribalisme et la société d'Afrique de l'Ouest⁶⁷, ou M. GORDON pour la société américaine⁶⁸ témoignent d'une conception que l'on peut qualifier de “ subjectiviste ” de l'ethnicité.

Cette approche s'inspire, pour partie, des travaux de M. WEBER selon lesquels on peut conclure que les groupes ethniques sont des ensembles d'individus qui croient en une communauté d'origine commune, fondée sur une similitude de culture, de moeurs ou d'expérience, abstraction faite de l'existence objective d'une telle communauté⁶⁹.

Les relations interethniques, pour M. WEBER, sont principalement de l'ordre du statut et de la conception intime de soi. Les hommes ont besoin de s'assurer de leur propre honneur, comparable au sentiment d'honneur du “ rang social ” (ständisch) en affirmant la valeur de la communauté ethnique à laquelle ils appartiennent. La croyance en une parenté ethnique,

⁶⁵ : D. SCHNAPPER, La relation à l'autre, Gallimard, 1998, p. 177.

⁶⁶ : A. COHEN, Two dimensional Man : an Essay on the Anthropology of Power and Symbolism in Complex Society, University of California Press, 1974.

⁶⁷ : I. WALLERSTEIN, “ Ethnicity and national Integration in West Africa ”, Cahiers d'études africaines, n° 3, 1960.

⁶⁸ : M. GORDON, Assimilation in american Life, Oxford University Press, 1964.

⁶⁹ Pour M. WEBER, les groupes ethniques sont “ des groupes humains qui nourrissent une croyance subjective à une communauté d'origine fondée sur des similitudes de l'habitus extérieur ou des moeurs, ou des deux, ou sur des souvenirs de la colonisation ou de la migration, de sorte que cette croyance devient importante pour la propagation de la communalisation, peu importe qu'une communauté de sang existe ou non objectivement ” (Economie et société, Plon, 1971, p. 416).

l'appartenance ethnique s'alimente de pratiques distinctives et d'oppositions de styles de vie, utilisées pour évaluer l'honneur et le prestige selon un système de divisions sociales verticales. « En définissant le groupe ethnique à partir de la croyance subjective à l'origine commune », écrivent P. POUTIGNAT et J. STREIFF-FENART, « M. WEBER souligne que ce n'est pas dans la possession de traits, quels qu'ils soient, qu'il convient de chercher la source de l'ethnicité mais dans l'activité de production, d'entretien et d'approfondissement de différences dont le poids objectif ne peut être évalué indépendamment de la signification que leur accordent les individus dans le cours de leurs relations sociales »⁷⁰.

Avec les différents théoriciens subjectivistes de l'ethnicité, on tend ainsi à passer de l'étude des caractéristiques des groupes à l'étude des propriétés dynamiques d'un processus social qui fait d'un groupe ethnique une entité consciente d'elle-même. L'étude de H. EIDHEIM⁷¹ sur les relations entre Norvégiens et Lapons illustre cette dernière orientation théorique. La vie quotidienne des Lapons paraît constituer une incessante redéfinition des situations relevant de la scène publique ou de la scène ethnique intime : chacune de ces scènes gouvernant le choix des interactions, de la langue et de la présentation de soi. Dans les sphères d'interaction publique, Norvégiens et Lapons coopèrent, les premiers selon une norme de tact, les seconds selon une stratégie de dissimulation des stigmates pour minimiser l'importance des identités ethniques. L'espace privé s'apparente à une sorte de “ coulisse ” (“ backstage ”) où la stigmatisation, contenue dans les rapports sociaux, est maintenue à distance. L'entretien de cet espace vise, en réalité, à cacher et rendre supportable une infériorité ressentie à laquelle les Lapons ne peuvent totalement échapper.

Le travail de J. A. FISHMAN⁷² éclaire ce problème en proposant une théorie duale de l'ethnicité à travers une opposition entre paternity et patrimony. L'ethnicité est à la fois une donnée primordiale de l'existence humaine et l'objet de choix tactiques comme de stratagèmes. Pour J. A. FISHMAN, la dimension de “ paternity ” “ renvoie aux aspects biologiques et à l'ascendance commune putative, qui reliant le groupe ethnique à la parenté, lui confère une essence originelle et irréductible et fait de l'expérience ethnique “ un mystère

⁷⁰ : P. POUTIGNAT et J. STREIFF-FENART, Théories de l'ethnicité, PUF, 1995, p. 41.

⁷¹ : H. EIDHEIM, “ Lappish Guest Relationships under Conditions of Cultural Change ”, American Anthropologist, 1966.

⁷² : J. A. FISHMAN, “ Language and ethnicity ”, in H. GILES, Language, Ethnicity and Intergroup Relations, Academic Press, 1977.

aux proportions transcendantes ”⁷³. Composante nucléaire de l’action sociale, l’ethnicité comporte un aspect incommunicable aux outsiders, fondé sur un héritage biologique présumé et sur la possession partagée de biens symboliques transmis par les ancêtres.

Mais l’ethnicité comporte aussi “ une dimension comportementale et expressive (patrimony) qui laisse la part aux interprétations et aux stratégies individuelles ”⁷⁴. Lorsque la contrainte déterminée par les cadres structurels est faible, les individus peuvent négocier leurs identités ethniques mais lorsque la contrainte est forte, les statuts et les rôles ethniques n’offrent guère matière à option. Quand l’identité ethnique est un stigmate social, la maîtrise de l’impression s’impose comme une préoccupation constante des acteurs.

Avec F. BARTH⁷⁵, les identités et les groupes ethniques sont des questions d’organisation sociale et non pas de contenu culturel. F. BARTH est l’un des premiers chercheurs à proposer une approche non substantialiste de l’ethnicité et à ouvrir la voie aux théories dites “ mobilisationnistes ” ou “ instrumentalistes ”. Pour F. BARTH, les groupes ethniques doivent être considérés comme des types d’organisation, basés sur l’assignation et l’auto-attribution des individus à des catégories ethniques. Toute identification est en même temps différenciation, volonté de marquer une frontière entre “ eux ” et “ nous ”, en insistant sur des éléments isolés de l’ensemble culturel. Dans cette perspective, participer de telle culture particulière n’implique pas automatiquement avoir telle identité particulière. Une culture peut être instrumentalisée de façon différente, voire opposée, autour de divers processus d’identification. Les individus cherchent à constituer des espaces scéniques où ils revendiquent à être jugés publiquement comme “ un certain type de personne ” pour acquérir une identité plus avantageuse, par-delà les marqueurs qui les désignent (langue parlée, indices visuels...) ⁷⁶.

⁷³ : P. POUTIGNAT et J. STREIFF-FENART, Théories de l’ethnicité, PUF, 1995, p. 101.

⁷⁴ : P. POUTIGNAT et J. STREIFF-FENART, Théories de l’ethnicité, PUF, 1995, p. 101.

⁷⁵ : F. BARTH, Ethnic Groups and Boundaries : The Social Organization of Culture Difference, George Allen et Unwin, 1969.

⁷⁶ : P. POUTIGNAT et J. STREIFF-FENART écrivent que l’on peut identifier quatre orientations de recherche qui se retrouvent dans les problématiques de l’ethnicité :

- le problème de l’attribution catégorielle par laquelle les acteurs s’identifient et sont identifiés par les autres.
- le problème des frontières du groupe qui servent de base à la dichotomisation Nous / Eux.
- le problème de la fixation des symboles identitaires qui fondent la croyance en l’origine commune.
- le problème de la saillance qui recouvre l’ensemble des processus par lesquels les traits ethniques sont mis en relief dans l’interaction sociale ” (Théories de l’ethnicité, PUF, 1995, p. 154).

Représentants de ce que l'on pourrait appeler un courant "mobilisationniste", S. M. LYMAN et W. DOUGLASS évoquent la possibilité d'une sorte de "jeu informationnel"⁷⁷ qui existe à travers la communication des rôles et des indices (cues and clues) ethniques. "C'est parce que l'information transmise par les indices (les traits physiologiques, la couleur de la peau, l'accent...) est souvent insuffisante que les acteurs peuvent consciemment fournir des éléments complémentaires d'information leur permettant de contrôler dans une certaine mesure la présentation d'un Moi ethnique spécifique"⁷⁸. Parce que, selon les termes de G. H. MEAD, "l'individu peut devenir objet pour lui-même", une conscience dialogique permettrait alors à l'individu de mettre à distance son identité entre le Moi présenté et le Moi réel.

Cette lecture mobilisationniste des relations interethniques conclut sur le caractère constructiviste plutôt qu'essentialiste des identités ethniques. Ce n'est pas la différence culturelle qui est source d'ethnicité, mais la communication culturelle qui permet de tracer des frontières entre les groupes, à travers des symboles compréhensibles à la fois par les "insiders" et les "outsiders". Cette approche insiste également sur le caractère dynamique plutôt que statique de l'ethnicité. L. DRUMMOND⁷⁹ parle de "structure sociale en réserve" pour illustrer qu'il n'est pas d'identité sociale qui ne soit composée par des cadres cognitifs et des ressources sociales déjà là, mobilisées et équivalentes à un "capital". L'ethnicité n'est ni vide de contenu culturel (les groupes trouvent des "porte-manteaux" auxquels la suspendre), ni jamais non plus la simple expression d'une culture déjà là. Elle implique toujours un processus de sélection de traits culturels dont les acteurs se saisissent, pour en faire des critères d'assignation ou d'identification à un groupe ethnique. Les traits auxquels les personnes accrochent leur identité ne sont pas nécessairement les plus importants, ni ceux qui ont "objectivement" le plus grand pouvoir de "démarcation"⁸⁰.

Pour F. BARTH, c'est lorsque les conditions sociales ne permettent plus aux membres d'un groupe de manifester et de faire évaluer par les autres l'excellence de leurs compétences

⁷⁷ : S. M. LYMAN et W. DOUGLASS, "Ethnicity : Strategies of Collective and Individual Impression Management", Social Research, XL, 1972.

⁷⁸ : P. POUTIGNAT et J. STREIFF-FENART, Théories de l'ethnicité, PUF, 1995, p. 166.

⁷⁹ : L. DRUMMOND, "The Cultural Continuum : a Theory of Intersystems", Man, 1980.

⁸⁰ : P. POUTIGNAT et J. STREIFF-FENART, Théories de l'ethnicité, PUF, 1995, p. 142.

ethniques, que les sujets peuvent être amenés à changer d'identité ethnique⁸¹. Dans ce cadre, l'identité ethnique se définit à la fois par ce qui est subjectivement revendiqué (identité pour soi) et ce qui est socialement accordé (identité pour autrui). Plus la domination de la société majoritaire est forte, plus les gens auxquels s'applique l'exo-définition sont contraints de la reprendre à leur compte et la transforme en s'y identifiant. Le fait d'être collectivement nommés (les " Maghrébins " en France) finit par produire une solidarité réelle entre les gens ainsi désignés. L'enjeu du rapport de forces autour de l'attribution catégorielle et les effets du " labeling " ethnique peut consister pour le groupe dominé à changer un label stigmatisant contre un plus neutre (" Negro " contre " Black " ou " Afro-américain ") ou à renverser le stigmate (" Black is beautiful "). L'ethnicité s'apparente alors à un système symbolique qui, selon L. DRUMMOND, est " un ensemble d'idées contraignantes sur la distinctivité entre soi et les autres, qui fournit une base pour l'action et l'interprétation des actions d'autrui " ⁸².

Sous l'effet de ce double mouvement, par lequel les individus s'approprient l'esprit de la communauté à laquelle ils appartiennent, en souhaitant y rester fidèles, et en même temps s'identifient à des rôles professionnels en apprenant à les jouer de manière efficace hors de leur contexte d'origine, peuvent s'exprimer des tentatives de manipulation des différents codes culturels, d'authentiques stratégies de mobilisation de l'ethnicité, afin d'influer sur les transactions sociales ou professionnelles. La variété de ces processus de construction identitaire amène à insister sur l'hétérogénéité sociale des acteurs économiques et de leurs formes de rationalité.

Entre culture " reçue " et culture " vécue ", le contact incessant d'un individu avec les représentations et valeurs disparates des sous-groupes de son environnement, met à l'épreuve l'unité de sens sur laquelle il fonde son existence, mais peut aussi lui conférer une possibilité de se poser comme sujet face à un social et un culturel qui deviennent ainsi des objets de conscience. Cette disposition peut déboucher sur ce que P. H. CHOMBART DE LAUWE appelle une " manipulation personnelle de la matière diversifiée fournie par la société " ⁸³ qui

⁸¹ : F. BARTH, Ethnic Groups and Boundaries : The Social Organization of Culture Difference, George Allen et Unwin, 1969, p. 132.

⁸² : L. DRUMMOND, " The Cultural Continuum : a Theory of Intersystems ", Man, Vol. 16, n° 4, 1981, p. 693-696.

⁸³ : P. H. CHOMBART DE LAUWE, " Transformations, cultures et socialisation ", Socialisations et cultures, Presses universitaires de Toulouse le Mirail, 1989.

conduit l'individu à construire différentes stratégies de gestion psychique mobilisant la dimension ethnique⁸⁴.

“ Ainsi, concurremment au procès d'adaptation de la personne à la société (préoccupation centrale de la sociologie durkheimienne) ”, écrit C. CAMILLERI, va se développer celui de l'adaptation de la société à la personne. En fin de compte, dans l'activité d'appropriation du collectif, ce sont les opérations de transformation, d'innovation, qui tendront à s'accroître aux dépens de celle de conformisation dans les sociétés contemporaines. La voie est ainsi ouverte pour l'édification de formules socialisatrices et culturelles personnelles : ce que W. GOODENOUGH appelait le “ pool culturel ” de chacun (1976). “ Et l'on comprendra que, à partir d'un certain seuil de disparité entre les séquences socialisatrices, tel qu'il est atteint dans l'aire socioculturelle moderne, le sujet doit fournir un effort tout particulier pour gérer cette disparité afin de maintenir son unité : c'est là que les problèmes d'identité vont devenir aigus ”⁸⁵.

En conclusion d'un ouvrage collectif Dynamiques migratoires et rencontres ethniques, paru en 1997, V. DE RUDDER dit voir émerger en France “ une génération de chercheurs en mesure d'aborder, dans tous leurs aspects et conséquences, les circulations et les transferts de populations, les rapports sociaux internationaux, transnationaux et mondiaux dont ils font partie et qu'ils illustrent ou modifient, les imputations et revendications culturelles ou ethniques et les structures et hiérarchies sociales qu'elles suscitent, les relations et les interactions “ ordinaires ” entre majoritaires et minoritaires, la fabrication sociale du même et de l'autre, etc., comme des réalités historiques et sociales fondamentales ”⁸⁶.

Privilégiant, parmi les critères de classements sociaux, la différence culturelle par préférence à l'âge, à la position d'acteur, à l'enracinement dans un lieu, au rang social ou au sexe, ce mouvement disparate de recherche peut être qualifié par V. DE RUDDER “ d'anti-substantialiste ” et rassemble, pour P. CORCUFF, malgré la diversité d'approches théoriques et conceptuelles, les tenants d'un certain “ constructivisme social ”. Ce qui importe est moins

⁸⁴ : C. CAMILLERI, “ Identité et gestion de la disparité culturelle : essai d'une typologie ”, Stratégies identitaires, PUF, 2^{ème} Edition, 1997.

⁸⁵ : C. CAMILLERI et G. VINSONNEAU, Psychologie et culture : concepts et méthodes, A. Colin, 1996, p. 22.

⁸⁶ : V. DE RUDDER, “ Conclusion ”, in Groupement de Recherche “ Migrations Internationales et Relations Interethniques ” du CNRS, Dynamiques migratoires et rencontres ethniques, Actes des Journées Universitaires d'Automne, Rennes, 15-16-17 septembre 1997, L'Harmattan, 1998 p. 442.

de constater le changement objectif, lié aux efforts d'harmonisation de codes culturels ou ethniques antagonistes, que de connaître le sens qui lui est donné par les acteurs.

Ces travaux marquent, d'une certaine manière, la réhabilitation de l'intentionnalité et des efforts de justification des acteurs, dans une dynamique intersubjective du faire et du dire. Si les individus ne sont pas nécessairement écrasés par les désignations, l'automatisme réglementaire et les statuts qui s'abattent sur eux, s'ils peuvent en partie contrôler, au travers de stratégies identitaires, la désignation sociale dont ils sont objets, alors la question des conditions de construction des stéréotypes et de production de " l'étiquette " devient cruciale au sein " d'organisations à forte différenciation qui produisent des acteurs plus différenciés entre eux, mais aussi intérieurement »⁸⁷.

Devant la crise des grands paradigmes unitaires (fonctionnalisme, marxisme, structuralisme) où " l'épreuve centrale consistait à montrer qu'une même personne reproduisait des comportements de même type quelle que soit la situation " ⁸⁸, ce serait à " un changement de paradigme en sciences sociales ", selon l'expression de M. GAUCHET, auquel nous assisterions avec cette plus grande attention donnée à la part explicite, réfléchie de l'action⁸⁹, à la force des liens et réseaux indicibles, qualifiés hier de faibles, et qui relient l'homme à ses origines. De manière plus générale, pour F. DOSSE, c'est en fait le thème de l'historicité qui se substitue à celui de la structure chez la plupart des intellectuels français : " il ne s'agit pas pour autant d'un simple retour du sujet, tel qu'il était envisagé autrefois dans la plénitude et la transparence de sa souveraineté postulée. La recherche se déplace certes vers l'étude de la conscience, mais d'une conscience problématisée grâce à une série de travaux concernant la pragmatique, le cognitivisme ou les modèles du choix rationnels. Le schéma du dévoilement consistait à contourner, à passer derrière la strate consciente pour aller directement aux motivations inconscientes. Le nouveau paradigme renverse cette perspective et fait de l'inconscient un point d'arrivée et non plus un point de départ"⁹⁰.

⁸⁷ : P. CORCUFF, Les nouvelles sociologies, Nathan, 1995.

⁸⁸ : L. BOLTANSKI, Séminaire Espaces Temps, Université européenne de la recherche, 14 décembre 1992, cité par F. DOSSE, L'empire du sens, La Découverte, 1997, p. 166.

⁸⁹ : M. GAUCHET, " Changement de paradigme en sciences sociales ", Le Débat, n°50, mai-août 1988, p. 165-170.

⁹⁰ : F. DOSSE, L'empire du sens, La Découverte, 1997, p. 164.

" Certes, les sciences humaines sont nées dans le prolongement du projet des lumières et d'une foi dans les progrès réalisés par la raison, mais elles ont défini leur entreprise comme celle d'une critique des naïvetés inhérentes à la croyance d'une possible maîtrise ou transparence de l'histoire humaine par ses sujets. Leur rôle historique fut donc de montrer les diverses déterminations qui pèsent sur l'individu et sur le social à leur insu, et d'objectiver les pratiques sociales. (...) Aujourd'hui apparaît une nouvelle phase marquée par la réactivation du projet wébérien de compréhension de la conscience des acteurs,

Philippe PIERRE (ERESMO / IRESO / CNRS)

Philippe PIERRE
(ERESMO / LSCI / CNRS)

qui peut permettre de réconcilier les tenants de la spécificité de la posture philosophique et les tenants du projet critique des sciences positives” (L’empire du sens, La Découverte, 1997, p. 409).